

numéro

10-11

# *Revue d'***HISTOIRE MARITIME**

Histoire maritime  
Outre-mer  
Relations internationales

*La recherche internationale  
en histoire maritime :  
essai d'évaluation*

Sauzeau – 979-10-231-1746-2



# REVUE D'HISTOIRE MARITIME

Dirigée par Olivier Chaline & Sylviane Llinares

29. *Le ballast : pratiques et conséquences*
28. *Sortir de la guerre sur mer*
27. *Mer et techniques*
26. *Financer l'entreprise maritime*
25. *Le Navire à la mer*
24. *Gestion et exploitation des ressources marines de l'époque moderne à nos jours*
- 22-23. *L'Économie de la guerre navale, de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle*
21. *Les Nouveaux Enjeux de l'archéologie sous-marine*
20. *La Marine nationale et la première guerre mondiale : une histoire à redécouvrir*
19. *Les Amirautés en France et outre-mer du Moyen Âge au début du XIX<sup>e</sup> siècle*
18. *Travail et travailleurs maritimes (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Du métier aux représentations*
17. *Course, piraterie et économies littorales (XV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*
16. *La Puissance navale*
15. *Pêches et pêcheries en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours*
14. *Marine, État et Politique*
13. *La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIII<sup>e</sup> siècle*
12. *Stratégies navales : l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux*
- 10-11. *La Recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation*
9. *Risque, sécurité et sécurisation maritimes depuis le Moyen Âge*
8. *Histoire du cabotage européen aux XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*
7. *Les Constructions navales dans l'histoire*
6. *Les Français dans le Pacifique*
5. *La Marine marchande française de 1850 à 2000*
4. *Rivalités maritimes européennes (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*
- 2-3. *L'Histoire maritime à l'Époque moderne*
1. *La Percée de l'Europe sur les océans vers 1690-vers 1790*

# Revue 10-11 d'histoire maritime

La recherche internationale  
en histoire maritime :  
essai d'évaluation

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010  
© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN papier : 978-2-84050-590-7  
PDF complet – 979-10-231-1730-1

TIRÉS À PART EN PDF :

Édito – 979-10-231-1731-8  
Le Bouëdec – 979-10-231-1732-5  
Tranchant – 979-10-231-1733-2  
Marzagalli – 979-10-231-1734-9  
Marnot – 979-10-231-1735-6  
Emmer – 979-10-231-1736-3  
Harlaftis – 979-10-231-1737-0  
Weber – 979-10-231-1738-7  
Pourchasse & Schmidt – 979-10-231-1739-4  
Buti & Péret – 979-10-231-1740-0  
Lenhof – 979-10-231-1741-7  
Polonia – 979-10-231-1742-4  
D'Angelo – 979-10-231-1743-1  
Bustos-Rodríguez & Cérino – 979-10-231-1744-8  
Sarrazin – 979-10-231-1745-5  
**Sauzeau – 979-10-231-1746-2**  
Normand – 979-10-231-1747-9  
Taudal Poulsen – 979-10-231-1748-6  
Amorim – 979-10-231-1749-3  
Borde – 979-10-231-1750-9  
Llinares & Hroděj – 979-10-231-1751-6  
de Préneuf & Motte – 979-10-231-1752-3  
Bruneau – 979-10-231-1753-0  
Vallejo – 979-10-231-1754-7  
Chaline – 979-10-231-1755-4  
Huetz de Lempis & Laux – 979-10-231-1756-1  
North – 979-10-231-1757-8  
Haudrière – 979-10-231-1758-5

Mise en page Lettres d'Or  
Version numérique : 3dzs/Emmanuel Marc Dubois

**SUP**

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

# SOMMAIRE

Éditorial	
<b>Jean-Pierre Poussou</b> .....	5
Introduction	
<b>Gérard Le Bouëdec</b> .....	7
Les échanges au Moyen Âge : des grands horizons aux rivages	
<b>Mathias Tranchant</b> .....	17
Les échanges maritimes à l'époque moderne : bilan et perspectives de la recherche française	
<b>Silvia Marzagalli</b> .....	31
Les échanges : du rivage aux grands horizons : état de l'historiographie française pour l'époque contemporaine (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles)	
<b>Bruno Marnot</b> .....	43
L'histoire maritime hollandaise et l'expansion de l'Europe : 1600-1800	
<b>Peter C. Emmer</b> .....	63
L'histoire maritime en Grèce	
<b>Gelina Harlaftis</b> .....	75
Histoire maritime et histoire des sociétés littorales en Allemagne (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles)	
<b>Klaus Weber</b> .....	99
Rapport de synthèse	
Les échanges : des grands horizons au rivage	
<b>Pierrick Pourchasse et Burghart Schmidt</b> .....	127
Gens de mer et sociétés littorales en France à l'époque moderne	
<b>Gilbert Buti et Jacques Péret</b> .....	135
Travail des équipages et spécificités sociales des gens de mer en France à l'époque contemporaine : une histoire en chantier	
<b>Jean-Louis Lenhof</b> .....	159
Les gens de mer et les communautés littorales : Approches pour une synthèse de l'historiographie portugaise	
<b>Amélia Polónia</b> .....	175
L'histoire maritime en Italie	
<b>Michela D'Angelo</b> .....	195
Rapport de synthèse	
Les gens de mer et les sociétés littorales	
<b>Manuel Bustos-Rodríguez et Christophe Cérino</b> .....	221

L'exploitation de la mer et des littoraux en France au Moyen Âge : bilan historiographique et bibliographique	
<b>Jean-Luc Sarrazin</b> .....	227
L'exploitation de la mer et de l'estran, de l'époque moderne au XIX <sup>e</sup> siècle	
<b>Thierry Sauzeau</b> .....	249
L'exploitation de la mer et de l'estran dans l'est du Canada : bilan historiographique	
<b>France Normand</b> .....	259
Les potentialités d'une histoire de l'environnement maritime : l'histoire des pêches et du milieu marin	
<b>René Taudal Poulsen</b> .....	269
L'exploitation de la mer et de l'estran : un bilan comparatif vu par l'historiographie portugaise	
<b>Inês Amorim</b> .....	285
Rapport de synthèse	
« L'exploitation de la mer »	
<b>Christian Borde</b> .....	311
La mer et la guerre à l'époque moderne	
<b>Sylviane Llinares et Philippe Hroděj</b> .....	317
L'écriture de l'histoire navale française à l'époque contemporaine : un modèle national ?	
<b>Jean de Préneuf et Martin Motte</b> .....	341
« <i>Gloria victis</i> ». L'écriture de l'histoire navale de la seconde guerre mondiale	
<b>Jean-Baptiste Bruneau</b> .....	357
La guerre navale en Castille au Bas Moyen Âge : bilan et perspectives de recherche	
<b>Eduardo Aznar Vallejo</b> .....	367
Rapport de synthèse	
« La guerre sur mer »	
<b>Olivier Chaline</b> .....	389
Exploration, découverte et représentations	
<b>Christian Huetz de Lempis et Claire Laux</b> .....	397
La mer en tant que lieu de mémoire	
<b>Michael North</b> .....	411
Rapport de synthèse	
« Explorations et découvertes »	
<b>Philippe Haudrère</b> .....	421
Bibliographie .....	423

## L'EXPLOITATION DE LA MER ET DE L'ESTRAN, DE L'ÉPOQUE MODERNE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

*Thierry Sauzeau*<sup>1</sup>

De tout temps, la mer est restée pour l'homme la source d'une gamme très large de richesses. Pour les exploiter, les riverains ont su s'adapter, en mobilisant un mélange croissant de savoir-faire et de capital. Il en découle une forte hétérogénéité des témoignages écrits ou archéologiques, et une inégale lisibilité au regard de l'historiographie. Entre pillage, cueillette et pêches, de la subsistance au commerce, ces modalités d'exploitation ont été inégalement étudiées suivant qu'elles prenaient place sur, près ou loin des côtes.

Facile d'accès à marée basse, l'estran du géographe – la « côte » des riverains – était parcouru en quête de subsistance, d'engrais marins, de matériaux arrachés à la côte, ou encore échoués à la laisse de haute mer. Promeneurs, goémoniers, pêcheurs à pieds, carriers ou pillers d'épaves ont foulé de leurs pas cette côte qui, comme la forêt ou les landes, est longtemps restée un bien foncier affecté d'une relative indétermination quant à son appropriation et à son utilisation [577]. Zone de non-droit parcourue par tous, l'estran est un objet d'histoire marqué par une dispersion des sources. Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est resté le champ de l'économie de subsistance, à l'exception notable du cas des salines. Encore s'agit-il ici de formes d'anthropisation, donc d'appropriation, d'un « estran » soustrait par la main de l'homme, au balancement des marées [847]. Pour que ce silence cesse, il a fallu attendre le XIX<sup>e</sup> siècle, la révolution industrielle ainsi que ses conséquences sur les pêches, la conchyliculture, le commerce de la marée et « l'invention de la plage » [470]. Comme dans le cas des salines, l'enjeu était désormais l'appropriation privée d'un espace particulier, le domaine public maritime, et les aménagements qui

1 Maître de conférences d'histoire moderne, Groupe d'étude et de recherche sur l'histoire du Centre-Ouest (GERHICO) / Institut d'études acadiennes et québécoises (IEAQ), université de Poitiers.

en résultaient. En revanche, les archives de la première modernité n'abordaient cette zone qu'en termes d'entrave à la navigation et de police des naufrages. Si, au xvii<sup>e</sup> siècle, la monarchie devenue absolue reconsidéra le rivage, ce fut sous l'angle militaire. Dans l'entreprise de construction du territoire national, les côtes cartographiées puis fortifiées se firent frontières [1087] tandis que les ports devenaient autant de sièges de la projection des ambitions coloniales du pays. Enfin, au xviii<sup>e</sup> siècle, les autorités investirent l'estran d'une valeur environnementale [1088]. Cette lente émergence administrative du littoral, qui dura de la Renaissance à la Révolution française, s'explique par l'âpreté de l'offensive menée par l'État contre la seigneurie, en vue de la possession des grèves et des droits qui y étaient associés [C58].

250

Au regard de ce mouvement pluriséculaire, l'encadrement des pêches maritimes peut paraître rapide. À partir du xvi<sup>e</sup> siècle, les autorités ont apporté un soin tout particulier à la surveillance des pêches, à celle des flottes qui les pratiquaient, et des hommes qui s'y consacraient. Bien plus que sur l'estran, c'est dans ce domaine que l'Amirauté de France concentra son énergie. Le contexte des grandes découvertes et du développement des grandes pêches à Terre-Neuve n'y fut sans doute pas étranger. En effet, au regard des pêches côtières, la grande pêche a reçu davantage d'attention des institutions professionnelles, commerciales, financières et, bien évidemment, de l'État. Au demeurant, la nécessaire mobilisation d'un capital, le navire de pêche, et la commercialisation des poissons (frais, salés, séchés), expliquent la grande lisibilité dont jouissent les pêches maritimes dans les sources notariales ou fiscales. En cela, leur étude se rapproche de celle des grands trafics coloniaux, chère aux *Annales* et à l'histoire quantitative. Le parallèle ne s'arrête pas là : le savoir-faire des gens de mer au temps de la marine à voile a servi de base à la politique navale de l'État, dans le cadre des classes puis de l'inscription maritime. Le système n'avait-il pas érigé en modèle d'école de voile, le dur métier de terre-neuvas ? Un cran au-dessous, la pêche côtière – avec son marché du poisson frais – et ses marins ont profité d'un flou réglementaire jusqu'au début du xix<sup>e</sup> siècle. Ils sont trop souvent absents des sources aussi bien de celles du Service historique de la Défense que de la série Marine des Archives nationales, qui restent des fonds très riches pour l'histoire des pêches maritimes.

Ce rapide tour d'horizon des « objets d'histoire » associés à l'exploitation de la mer et de l'estran, permet de proposer un panorama historiographique en trois tableaux. Parce qu'elle est de toute évidence la plus « lisible », c'est par l'histoire des grandes pêches qu'on se propose de débiter cette présentation,



que l'on poursuivra par un regard sur les pêches côtières, avant de s'intéresser à l'exploitation de l'estran.

## LA GRANDE HISTOIRE DE LA GRANDE PÊCHE

L'histoire de la grande pêche est d'abord celle des pêches hauturières (hareng, morue, baleine) que Laurier Turgeon a aussi qualifié de pêches lointaines<sup>2</sup>. Dès le xvi<sup>e</sup> siècle, il s'est agi d'activités profondément intégrées à des circuits commerciaux et à des réseaux d'échanges, tant sur le littoral national qu'outre-mer. C'est une des raisons pour lesquelles, sur ce sujet, l'historiographie française bénéficie des apports de la recherche canadienne.

C'est dans une France vaincue, mais dont la Marine avait sauvé l'honneur, que parurent coup sur coup des travaux précurseurs, œuvres de géographes. On doit à Éric Dardel une synthèse sur les pêches maritimes au début du xviii<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'un ouvrage sur la pêche harenguière, tandis que Michel Vaucaire livrait son étude sur la chasse à la baleine. On aurait tort de sous-estimer l'apport de ces géographes « vidaliens » à la connaissance des rapports complexes qui liaient les groupes sociaux à leur milieu, sur le temps long. Ils ont préparé l'avènement de l'histoire économique et sociale des *Annales*.

Il fallut attendre l'après seconde guerre mondiale pour que l'école historique française et l'Université découvrent à leur tour la mer et son importance dans la vie des peuples. Dans les années 1960, les grandes thèses d'histoire économique consacrées aux ports français<sup>3</sup> ont toutes ménagé une place à la grande pêche. De ces chantiers d'histoire quantitative, Jean Delumeau expliqua la méthodologie dans un article consacré à la flotte morutière malouine, rapport d'étape de son étude sur le mouvement du port [585]. La livraison d'une véritable « pesée globale » de cette grande pêche française dont l'histoire était jusqu'alors « éclatée », prit enfin la forme d'un « tour de France » des ports, grâce à Charles de La Morandière [559].

Ce parti pris annonçait trois décennies de recherches, surtout menées par des Canadiens, autour d'une pêche française appréhendée depuis Terre-Neuve. On pense ici aux thèses de Jean-François Brière [285] et Laurier Turgeon [1596], soutenues à l'orée des années 1980, tandis qu'Alain Cabantous arrivait au terme de son travail sur Dunkerque et les pêcheurs de harengs [343]. Ne se limitant plus aux seuls aspects économiques, ces historiens ont su, grâce aux apports de la Nouvelle Histoire, enrichir leurs travaux dans les domaines de

2 [1227], p. 133 à 182.

3 Bibliographie complète dans [490].

l'anthropologie ou de l'histoire des mentalités. Nombreuses restent les pistes lancées alors, qui demeurent à approfondir. On se borne ici à citer des articles qui soulignent la fécondité de champs d'étude tels que les équipages [1074], la ressource [1598] et les échanges « induits » avec les autochtones [1596].

Partout, la morue a constitué le stade initial du destin atlantique des marins et des bourgeoisies côtières au XVI<sup>e</sup> siècle. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la révolution du sucre et les guerres de Louis XIV ont porté des coups à une flotte plus vulnérable et moins rentable que celle des Isles. C'est en Bretagne nord et au Pays Basque que la morue a le mieux résisté. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest prirent les virages antillais et négriers à Bordeaux, Nantes ou La Rochelle, laissant la morue aux Sables d'Olonne. En Normandie, au XVII<sup>e</sup> siècle, Rouen passa le témoin au Havre, qui se tourna lui-même vers soleil des Antilles, laissant les brumes de Terre Neuve à son voisin d'Honfleur. Granville, Dieppe ou Fécamp ont connu des fortunes inégales. Résultat ? L'histoire de la morue française est celle d'une peau de chagrin : 500 navires avant 1650 mais 350 en 1715. Il faut néanmoins constater que nulle part le roi-sucre n'a effacé le placement prudent, l'investissement sûr, dans quelques morutiers.

252

D'un strict point de vue chronologique, notons pour terminer que le XVIII<sup>e</sup> siècle a mobilisé jusqu'ici une bonne moitié des publications consacrées aux grandes pêches. Pourtant, la richesse des travaux de Marc Seguin [C48]<sup>4</sup> sur la Saintonge ou de Laurier Turgeon [1594] sur le Pays Basque sont autant d'invitations à déflorer le « beau XVI<sup>e</sup> siècle » des grandes pêches [1057]. En marge des grands ports, ces études distinguent une « poussière portuaire » morutière, disparue à l'orée d'un XIX<sup>e</sup> siècle loin d'avoir livré tous ses secrets. Les reclassements / déclassés au sein de cette géographie, comme leurs conséquences économiques et humaines offrent en tout cas de belles perspectives pour la recherche.

#### LA MONOGRAPHIE, RÉVÉLATEUR DE L'HISTOIRE DES PÊCHES CÔTIÈRES ?

Autant l'historiographie des grandes pêches a accompagné celle des ports et des trafics au long cours, autant celle des pêches côtières a obéi à d'autres rythmes. Traitant du XVIII<sup>e</sup> siècle, les travaux d'Henri Sée (1925), pour la Bretagne, et d'Éric Dardel (1941), pour littoral atlantique, furent longtemps isolés. Pourtant, les pêcheurs représentaient près de la moitié du personnel navigant de l'ancienne France<sup>5</sup>. Cependant, ceux qui travaillaient sur les

4 [C48], p. 107 à 131.

5 [346], où Alain Cabantous avance le chiffre de 25 à 30 000 pêcheurs sur les 60 à 80 000 gens de mer.

barques – 10 à 15 % des gens de mer – ont toujours bénéficié d'une large tolérance des autorités jusqu'à la Révolution française<sup>6</sup>. Leur activité, peu contrôlée, a laissé de trop rares traces écrites, exception faite de « l'industrie » de la sardine.

Les publications d'après-guerre furent marquées par un foisonnement d'articles dédiés à ces inconnus du littoral qu'étaient alors les pêcheurs côtiers de l'ancienne France. La première livraison des *Cahiers des Annales de Normandie* ouvrit ses pages aux travaux de Pierre Gouhier [752] avant que François-Xavier Emmanuelli ne donne sa vision d'une communauté en crise, les marins pêcheurs de Marseille à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle [646]. Faute de sources maritimes, ces travaux mobilisèrent les fonds paroissiaux, fiscaux, religieux, ceux des corporations, des confréries ou des notaires. On faisait feu de tout bois pour retrouver la trace des pêcheurs côtiers. Mobilisant les méthodes de l'histoire démographique, économique et sociale, ces réflexions ouvrirent la voie à des études plus globales. On pense ici aux thèses de Catherine Bertho-Leclerc, sur la presqu'île de Rhuy [152], de Jean François Henry, sur l'île d'Yeu [830], et d'Alain Cabantous, sur Dunkerque. Engagé dans sa thèse d'habilitation sur les marins de la Manche [349], cet auteur se vit confier par Michel Mollat le chapitre sur les petites pêches, au sein du collectif d'histoire des pêches maritimes en France [346]. Enfin, il a livré ses réflexions sur les « identités maritimes », opposant finement pêcheurs et matelots du grand commerce, en exploitant les registres des représentations, de l'habitat, de la démographie ou des mentalités [353].

Comme pour le thème de la grande pêche, le xviii<sup>e</sup> siècle a longtemps écrasé la production historiographique. Dans les années 1990, les thèses de Georges Oustric et de Christian Borde sur Boulogne et Calais [1281, 217] ont lancé la recherche sur un xix<sup>e</sup> siècle aux archives moins maltraitées par le temps et les hommes que les séries anciennes, avec des lacunes moins nombreuses et moins massives. Le double apport des fonds de l'inscription maritime et de l'informatique a permis de mesurer la croissance des flottilles de pêche, d'évaluer les solidarités au sein des équipages, ou de reconstituer des carrières professionnelles. Ces problématiques, au cœur du colloque de Boulogne sur « la pêche en Manche et mer du Nord (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles) » [886], ont trouvé un écho dans les thèses de Gilbert Buti (Saint-Tropez) [333], de Grégory Boyer (Berck sur Mer) [263], ainsi que dans la nôtre, sur la Seudre. Travaux d'histoire quantitative, ces études intègrent aussi les apports de la micro-histoire et orientent la recherche vers une histoire des solidarités, des réseaux, de la mobilité.

6 [1483], en Seudre comme dans le Cotentin ou en Bretagne-Sud, c'est la proportion de marins pêcheurs non inscrits que l'on peut rapporter à l'effectif des classes, p. 108.

C'est que, marin, le pêcheur côtier de l'ancienne France l'était rarement à temps plein. Cette réalité était manifeste pour ceux qui, dès les années 1920, s'étaient penché sur les procès-verbaux de Le Masson du Parc et firent connaissance avec le monde des pêches côtières. Récemment, le filon a été remis en exploitation par Olivier Levasseur. On le savait, Le Masson fournit de vivants tableaux des activités halieutiques côtières [1081]. On l'avait occulté, il révèle les pêcheurs côtiers comme des pluriactifs sur le littoral. À côté des pêcheurs-caboteurs de l'île d'Yeu, de la Seudre ou du bassin d'Arcachon, nombre de pêcheurs-paysans peuplaient les côtes. Longtemps obérée par les limites mêmes de l'histoire « maritime » – autant que par la spécialisation des marins pêcheurs à partir du XIX<sup>e</sup> siècle – la pluriactivité chère aux ruralistes a fait son entrée dans une historiographie repensée pour être « littorale ». Gérard Le Bouëdec, après en avoir lancé l'idée, a été l'initiateur d'un colloque sur la question, qui s'est tenu en 2004 à Lorient [C9]. Le nombre et la richesse des communications permettent de désigner ce champ de recherche comme l'un des plus féconds pour l'histoire maritime en général et l'étude des pêches maritimes côtières en particulier. S'il est envisageable de « revisiter » avec ce regard neuf l'histoire des communautés connues, nul doute que l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle se prêtera à ce type d'analyse, tant elle conjugue pluriactivité et émergence, complémentarité et finalement concurrence des activités agricoles, conchyliques, halieutiques et touristiques.

Le caractère opératoire – et prometteur – de ce concept de pluriactivité littorale n'empêche cependant pas la pertinence d'une histoire « maritime » centrée sur l'industrialisation de la filière pêche. Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, la thèse de Dominique Robin, sur la rivalité des pêcheurs basques et bretons autour de l'or gris, la sardine [1436], en offre une première preuve. Le nombre de travaux consacrés au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'instar de ceux de François Xavier Dubois [629], le confirme.

#### UNE HISTOIRE ENTRE TERRE ET MER : L'ESTRAN COMPLIQUÉ.

La construction juridique du « rivage de la mer » a bénéficié de décennies d'efforts de la part des historiens du droit. Champ d'activités souterraines et liées à la subsistance, l'estran a mis du temps à entrer dans les préoccupations des historiens à qui il a longtemps manqué les sources et les méthodes pour l'étudier. L'anthropologue Philippe Jacquin a joué un rôle déterminant dans la reconnaissance de l'estran comme objet d'histoire « inscrit dans le champ de recherche de la construction sociale des territoires ».

C'est pourtant pour répondre à une demande institutionnelle, sans doute liée au développement de l'ostréiculture et du balnéaire, que les juristes se sont emparés du thème de l'estran au début du xx<sup>e</sup> siècle, sous l'angle de la domanialité [1231, 1317]. Les travaux du juriste Marcel Gouron (1938) sur l'Amirauté de Guyenne, et du géographe Louis Papy sur le littoral atlantique (1941) [754, 1291], réorientèrent la recherche vers l'histoire de la réglementation des usages de la côte. Durant quatre décennies, les historiens de l'Université se tinrent à l'écart de ces travaux, à l'exception notable des recherches sur l'histoire des salines dont deux synthèses furent proposées sous forme d'ouvrages collectifs, l'un dirigé par Michel Mollat, l'autre par Jean-Claude Hocquet [C33, 847]. Sur l'estran proprement dit, la thèse de Marie-Jacqueline Destouches retraça l'histoire des règles d'exploitation des engrais marins (varech, goëmon ou sart) [601], tandis que celle de Franck Bouscau mettait en lumière la complexe question des « près salés » [250]. On apprit peu à peu que le droit n'avait été que perpétuelle adaptation à une réalité fuyante, celle qu'imposaient les sociétés littorales. On prit conscience que l'État, si longtemps désireux de faire respecter la domanialité – après en avoir conquis la maîtrise [C58], de haute lutte, contre la seigneurie [547] – avait échoué faute de moyens. Les hommes étaient là, tout près, mais ils n'étaient que les faire-valoir du droit. Jusqu'au milieu des années 1980, ce sont finalement les sociétés savantes qui ont porté l'histoire des gens du littoral et des conflits que leur pression sur l'estran occasionnait autour des pêcheries [657], du goëmon [1365], des digues [948] ou de l'aménagement des dunes [1393, 249].

Avec la thèse de Jacques Boucard sur les pêcheries de l'île de Ré (1984) [234], l'histoire de l'estran reçut l'apport d'une étude pluridisciplinaire (archéologie, ethnologie, économie, biologie, droit). À une autre échelle, Alain Corbin mobilisait bientôt les représentations anthropologiques afin de détailler, en quelques pages, son « Encyclopédie des grèves » [469]. Avec le seul secours de ses archives, l'historien semblait impuissant à évoquer les usages, l'appropriation et les conflits du rivage. *Le Goémonier* [883] de Philippe Jacquin, qui paraissait alors, confirmait cette impression, adaptée par l'ethnologue Geneviève Delbos, dans ses articles sur les prémisses de l'aquaculture [576]. Les méthodes régressives parvenaient à reconstituer la vie des riverains de l'ancienne France sur l'estran, présenté comme un espace de compétitions en cascades. Depuis les années 1990, l'estran s'impose comme un riche objet d'histoire dont témoignent les études sur les sociétés littorales de l'Ouest.

Cependant, comme l'avait bien montré Dominique Guillemet dans son étude sur les îles de l'Ouest [784], l'estran reste un objet d'histoire adapté

aux approches pluridisciplinaires. Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, la géohistoire invite à reconsidérer l'évolution des rivages et des aménagements côtiers (ports, digues, parcs conchylicoles) comme dans les travaux de Catherine Bousquet-Bressolier, sur Arcachon [257], les baies du Mont-Saint-Michel [254] ou de Saint-Brieuc [252], la Rance [255], ou ceux d'Yves Petit-Berghem, sur le Calvados [1344]. La géographie a aussi souligné la permanence des rapports homme/côte (cueillette, ramassage, exploitation) avec André Vigarié [1637]. Cette problématique a croisé celle que l'anthropologue Philippe Jacquin a développée dans une riche série d'articles [886, 884, 887]. Nécessitant des aménagements en totale contravention avec le droit domanial, la question des pêcheries normandes et bretonnes a attiré l'attention de l'archéologue Louis Langouet [984] et des érudits Jacques-Henri Clément [450] et Robert Sinsoillez [1504]. Les madragues méditerranéennes ont quant à elles été étudiées par Gilbert Buti, sous le double aspect du rapport de la société au droit [332] et à l'économie [338]. Pour le XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire de l'exploitation d'un estran quadrillé pour être « cultivé » peut profiter des analyses de l'anthropologue Pascale Legué-Dupont, sur Marennes-Oléron [1053], ou de la sociologue Michèle Salitot, sur le Mont-Saint-Michel [1460]. Nous les avons nous-mêmes mises à profit, dans de récents articles sur l'estran charentais [1481, 1482]. Cette mise en exploitation réglée de l'estran est enfin contemporaine d'une révolution balnéaire à laquelle les géographes Vincent Lahondère [964] sur le Sud-Ouest ou Jean-François Gaucher [723] sur la Bretagne, ont consacré leurs thèses. Au total, la pluridisciplinarité, entre sciences humaines et au-delà (droit, géologie [436, 440], biologie), favorise l'histoire de l'exploitation de l'estran. La diversité des interventions lors des récents colloques « *Entre terre et mer. Sociétés littorales et pluriactivité* » [C9], « *Ils vivent avec le rivage* » [C17] ou « *Le sel de la baie* » [C34], dont de nombreux articles ont été cités ici, suffit à le confirmer.

L'histoire de l'exploitation des richesses maritimes, à toutes les échelles, est un champ de recherche doté d'un fort potentiel. En effet, de part et d'autre d'un XVIII<sup>e</sup> siècle bien documenté, bien des thèmes restent à explorer. La grande pêche est la mieux traitée, tant son historiographie se confond bien souvent avec celle du grand commerce. Il s'agit d'une histoire portuaire qui gagnerait peut-être à évoluer vers celle des flottes (navires, capitaines/armateurs, équipages). Là figurent sans doute les clés pour comprendre les déclassements / reclassements qui ont affecté la géographie de cette activité, de sa naissance au XIX<sup>e</sup> siècle. Un cran en dessous, en bien des points du littoral national, les flottilles de pêche côtière attendent encore qu'on veuille

bien les étudier. Comme dans le cas de l'histoire de l'exploitation de l'estran, le concept de pluriactivité littorale invite les historiens à porter un regard neuf sur ces questions. L'estran excite encore aujourd'hui les convoitises et les compétitions. Il reste donc un objet d'étude pluridisciplinaire et les historiens ont bien su mettre à profit les acquis des sciences sociales et du droit. Dans le cadre des évolutions liées au développement économique, ils ont désormais une expertise à faire valoir dans le cadre de partenariats avec des biologistes, des géologues ou des aménageurs, sans oublier la patrimonialisation des paysages halieutiques, balnéaires ou ostréicoles, et de leurs métiers.

